



BULLETIN INFORMATIONS LOCALES FS du 28/03/2024

La CGT le redit, aucune incivilité ne doit être tolérée, des limites strictes doivent être établies dès le début des petites incivilités ! Aucune fiche de signalement ne doit rester sans réponse de l'administration à l'égard de la personne responsable !

Note Orientation SST (Santé, Sécurité au Travail) 2024

Plus d'un an après la création des formations spécialisées (FS), la circulaire ministérielle qui vise à accompagner l'installation de l'instance en détaillant ses attributions et ses modalités de fonctionnement n'a toujours pas été communiquée !

Prév'action remplace DUERP-PAP : mise à jour en continu des données et des structures, accès facilité aux données et suivi simplifié des mesures de prévention. Pour le moment, nous ne savons pas comment Prév'action sera décliné sur la campagne de cette année, toujours pas de note !

Formation de sensibilisation aux handicaps psychiques proposée par le médecin de prévention : s'il en a connaissance, le médecin de prévention propose à l'agent.e en situation de handicap psychique, une formation de sensibilisation qui sera, avec son accord, dispensée à l'ensemble du personnel de son service. Cette formation consiste à exposer les incidences que peut avoir le handicap sur les échanges interrelationnels, à présenter la situation (sans nommer la pathologie) et à ouvrir les échanges.

Une expérimentation associant les assistantes sociales, les médecins du travail et les ressources humaines, est menée dans la région Centre pour mener des réflexions sur la constitution d'un réseau de secouristes en santé mentale (formation sensibilisation et premiers secours santé mentale).

Accompagnement des agents en fin de carrière : Selon l'assistante sociale, quelque chose est en cours, elle en saura peut-être un peu plus en juin.

Budget de la FS 2024

Enveloppe locale = 58 363,00€.

Propositions d'utilisation des crédits DRFIP = 20 033,00€.

Reste= 38 330,00€

Rapports de visite de l'ISST au SGC d'Auxonne

Pour des raisons de sécurité, le site ne peut pas accueillir plus de 19 personnes sur les deux niveaux.

Selon le chef du pôle SBLIC, sol 1^{er} étage, aucun risque sur la structure.

Il manque toujours des effectifs. Ce manque est pallié par la présence de l'équipe de renfort.

Plan de formation SST 2024

Budget Formation FS

Enveloppe locale 16 758,00€.

Propositions de formation SST = 15 308,89€

Reste : 1 449,11€.

Formations secours : PSC1 / SST initiale / MAC SST (attention attestation premiers secours indispensable pour suivre le recyclage).

Formations incendie : évacuation incendie / guide file - serre file et manipulation extincteurs

Formations sécurité routière : cyclistes / éco-conduite / remise à niveau code de la route / adaptation boîte automatique

Formation bien-être au travail : accueillir un public en difficulté

La CGT encourage les agents à s'inscrire aux cycles de formation.

Fonds interministériel pour l'amélioration des conditions de travail (FIACT) - Formations

Proposition d'un cycle de formations élaboré par la division SBLIC destiné à améliorer les conditions de vie au travail et à prévenir les risques psychosociaux. Ce programme a été cofinancé par le FIACT (11 870,00€), la Formation spécialisée (3 370,00€) et la DRFIP (2 000,00€).

Un mail de l'assistante de prévention, Caroline ALVAREZ, a été adressé le mardi 26/03/2024 à l'ensemble des agents pour présenter les trois actions de formation et transmettre un bulletin d'inscription. Attention, le premier cycle (devenir un collaborateur épanoui) débute dès le 11/04 (Obligation de consommer une partie des crédits octroyés par le FIACT rapidement).

Les sessions sont prévues pour un groupe de 10 à 12 personnes et se dérouleront sur le site de la Boudronnée salle 238.

La CGT déplore et dénonce les causes et l'existence des risques psychosociaux qui sont en partie le fait des décisions prises par l'administration ! Toutefois, elle encourage vivement les agents à participer aux actions de prévention.

Sign@IFip

Sign@IFIP facilite la détection, le signalement et le suivi de toutes les incivilités et agressions. L'application est accessible pour le moment via Mon espace RH- Mes autres applications. Un bouton devrait être créé pour y accéder plus rapidement à partir d'Ulysse. Des améliorations de l'application devraient être apportées notamment pour permettre l'ajout de pièces jointes.

À ce jour, 6 fiches de signalement ont été saisies. Plusieurs d'entre elles ont fait l'objet de la mise en œuvre de l'article 40 (signalement au Procureur), d'autres ont été transmises au Référé Protection Juridique. L'une d'entre elle a été retoquée.

Si la CGT est favorable au déploiement de Sign@IFIP et qu'elle encourage et contribue à la sensibilisation des agents à dénoncer toutes formes d'incivilités, elle déplore que les agents doivent faire face à toutes ces incivilités et que les risques psychosociaux soient si importants. C'est pourquoi la tolérance zéro dès les petites formes d'incivilités doit impérativement être appliquée !!! Il faut continuer à inciter les agents à dénoncer tous les comportements inappropriés et à ne pas se laisser malmener en toute impunité.

Informations diverses

Expérimentation du transfert du recouvrement forcé des créances professionnelles des SIE de Beaune et Dijon au PRS :

Un message devrait être transmis aux agents pour recenser des besoins en informations complémentaires et leur demander de commencer à se positionner au vu du mouvement local.

Abonnement presse en ligne : le Secrétariat général a ouvert ses abonnements presse en ligne aux agents de l'administration centrale (article « la presse à portée de clic » sur Alizé- « En favorisant la culture générale et administrative des agents, conformément à ses valeurs, le SG parie sur le professionnalisme et sur le développement professionnel »). La CGT demande, pourquoi ne pas élargir cette initiative aux services déconcentrés ?